

LE MOULIN DE LA MOULEYRETTE



Cognac, septembre 2023

Mesdames, Messieurs,
Chers Amis du Moulin de la Mouleyrette,

Vous trouverez ci-après le compte rendu de l'assemblée générale ordinaire de notre association qui s'est tenue le vendredi 11 août 2023 à 17 heures, dans la salle de réunion communale.

Bien entendu nous restons à l'écoute de vos observations, et à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Encore un grand merci à toutes et à tous, et à bientôt !

Assemblée générale ordinaire du vendredi 11 août 2023 à 17 heures.

Par les soins du Conseil d'Administration les membres de l'association ont été invités en temps utile à participer à notre assemblée générale de ce vendredi 11 août 2023.

La séance est ouverte à 17 heures, par Jean-Louis Desvignes, Président.

Pour le bureau sont présents :

Mesdames Mireille VIALA, Monique GRAS, et Messieurs Philippe de ROBERT, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Louis DESVIGNES.

Excusés : Annie TERNISIEN, Anne CAILLE, Muriel MENUET, Jean-Marie CAILLE, Yann ROMANET, Jean-Marc DAUBOS, Simon ALLIER, Marc CHAZOT.

Présent en son nom personnel et pour la municipalité : Frédéric FLEUR.

Nous ont fait, en outre, le plaisir d'assister à cette AGO plusieurs autres membres de l'association.

Au total 15 personnes sont présentes et 17 représentées par les pouvoirs qu'elles ont fait parvenir à l'assemblée par voie postale ou bien par messagerie électronique. Les adhésions sont à ce jour au nombre de 44 (nombre total d'adhésions pour 2023 à confirmer en fin d'année).

L'assemblée ainsi constituée peut valablement délibérer.

Jean-Louis Desvignes préside l'assemblée. Il remercie les personnes présentes et toutes celles représentées qui, par leurs adhésions et les pouvoirs qu'elles nous adressent, soutiennent notre réalisation et participent à la vie et à l'activité de notre association.

Lecture du message reçu de Jean-Marie et Anne Caille qui nous souhaitent une bonne AGO 2023 (et voir au cours de ce compte rendu les différents points évoqués, remerciements pour la gestion du site, conseil d'administration, géocache)

Le président rappelle ensuite l'ordre du jour indiqué sur la convocation et présente le rapport moral et d'activité ainsi que les perspectives.

Rapport moral, d'activité et perspectives :

Où en sommes-nous cet été ? :

La saison 2023 est en cours et nous sommes heureux de vous retrouver à l'occasion de notre AGO.

C'est chaque année un dynamisme renouvelé qu'il nous faut insuffler dans cette aventure, toujours dans le souvenir de ceux qui nous ont accompagné, et qui restent dans notre mémoire et notre cœur.

Comme l'an dernier déjà notre rivière, la Coulègne, qui alimente le moulin, est à un niveau très bas, et à nouveau laisse présager des difficultés d'alimentation du bassin pour cet été !

Nous verrons bien, et pourrons toujours le faire visiter sans le faire tourner comme nous l'avons déjà fait.

Nous ne sommes pas restés totalement inactifs, même si tout ce qui était prévu à la suite de notre dernière AGO en août 2022 n'a pas été fait : le joint du boîtier et quelques autres travaux d'entretien restent encore à réaliser.

En attendant nous avons fait intervenir au mois de mai l'entreprise ARTISUD pour l'étanchéité du bassin qui devenait préoccupante : le bassin a été curé et la partie aval (contre le moulin) sur un quart environ de sa surface, où nous a semblé être le problème principal, a fait l'objet d'un sérieux travail d'étanchéité à l'aide d'un béton hydrofuge ; Le bassin a été remis en eau mais malheureusement le résultat de ces travaux n'est pas celui espéré.

Nous en avons fait part à l'entreprise et nous reverrons la question prochainement avec M. ALEGRE.

Interventions et longue discussion :

- de Mireille VIALA et ses explications : Il y aurait eu une 3ème arrivée d'eau pour alimenter le bassin et le moulin, dont les traces subsisteraient sous le niveau actuel et pourraient être la cause des fuites que nous connaissons.

- de Claudine BONNEFILLE et de Frédéric FLEUR : envisager de faire venir un hydrogéologue qui nous donnerait son avis sur l'étanchéité du bassin, et /ou (Serge Noyelle) voir notre assurance « recherche de fuites » ?

Cette année pas de chantier d'insertion afin de poursuivre les petits travaux, notamment de peinture, entamés l'an passé : à suivre...

Nous allons renouveler auprès de l'équipe municipale notre demande : travaux de peinture à l'intérieur et à l'extérieur, nettoyage intérieur.

Nettoyage des abords cette année assuré au printemps par Jean-Philippe PIERRE, pour quelques heures de débroussaillage, avant la visite d'une classe de l'école de Lasalle ; un grand merci !

Devis à obtenir pour une grosse intervention autour du moulin : arbres, lierre, etc.

RAPPEL : Depuis février 2022, et grâce à l'intervention de notre trésorier Philippe de Robert, nous avons obtenu de l'administration fiscale que notre association, dans le cadre de la restauration du moulin, soit reconnue éligible au bénéfice des articles 200 et 238bis du CGI (dons effectués à l'association ouvrant droit aux avantages fiscaux en faveur du mécénat). Nous pouvons désormais délivrer le reçu fiscal qui vous permet de déclarer le montant de vos versements et dons à l'association et obtenir la réduction d'impôt correspondante.

Modalités de règlement : - Contacts le samedi matin sur le marché de Cognac,

- Espèces, ou par chèque bancaire à l'ordre de l'association Le Moulin de la Mouleyrette,

- Par virement bancaire : **IBAN : FR17 2004 1010 0907 6855 3E03 014** **BIC : PSSTFRPPMON**

Vous recevrez en retour votre carte d'adhérent / reçu fiscal.

Le président remercie bien vivement tous ceux qui, tout au long de ces années, ont participé à ce succès en apportant leurs aides financières (commune de Cognac, structures publiques et privées) et surtout tous ceux qui, en adhérant fidèlement chaque année à l'association, ont contribué à sa pérennité et à son dynamisme toujours renouvelé !

Le marché du samedi matin a repris ; c'est l'occasion de s'y retrouver, pendant quelques semaines, autour de notre stand, pour un petit moment de convivialité et enregistrer vos adhésions comme d'habitude.

Les visites du moulin : remerciements à Mireille, Jean-Philippe et Philippe qui ont assuré ces visites, et puis le 14 juillet avec la balade et le casse-croûte des chasseurs !

Au sujet des visites du moulin : la parole à Mireille VIALA : discussion sur le nombre de visiteurs, les modalités et les tarifs.

Les idées évoquées pendant les dernières AGO restent d'actualité : contacter un meunier en exercice, et la fédération des amis des moulins ; notamment au sujet des travaux à effectuer sur le boîtard.

Les rendez-vous traditionnels de l'été :

Le samedi matin : adhésions sur le marché de Cognac ;

Pas de visites le samedi matin mais prises de RV pour le lendemain dimanche matin ou un autre jour de la semaine ou sur demande et RV à un autre moment.

La journée du 14 juillet : visite le matin avec casse-croûte sur place à 10 heures 30 avec l'association des chasseurs : elle a pu avoir lieu cette année et a connu un beau succès avec de nombreux participants : plus d'une vingtaine comme d'habitude !

Aujourd'hui vendredi 11 août à 17 heures : Assemblée Générale Ordinaire de l'Association.

Participation aux journées du patrimoine (à confirmer), les deux après-midi de 15h à 18h : intervention de Serge NOYELLE ; se rapprocher de la DRAC, rue Pradier à Nîmes afin de faire connaître notre participation à notre patrimoine local.

Discussion générale : comment mieux nous faire connaître à cette occasion avec la commune, le temple de Cognac, et autres...

Le détail des diverses manifestations estivales dans notre commune vous sera communiqué en temps utile.

Ne manquez pas de consulter les panneaux d'affichage, et de nous communiquer vos adresses électroniques, nous pourrons ainsi vous tenir informés plus facilement et rapidement :

Adresse de l'association : moulinde lamouleyrette@gmail.com

Différents autres rappels :

Rendez-vous sur le site internet :

adresse <http://moulin-de-la-mouleyrette.e-monsite.com/>



Intervention de M. TROUCHAUD : assurer les liens avec d'autres sites (Piémont Cévenol, communauté de communes, etc.) et avec la maison de l'eau aux Plantiers.

Frédéric FLEUR : envisager un contact avec le SMEG qui aide les communes et essaie de favoriser la production d'électricité, dans notre cas ce serait par le financement d'une turbine électrique ; voir s'il est possible de monter un dossier en ce sens ?

Les classeurs des photos de la restauration réalisées par Jacques Bonnefille, ainsi que les vidéos des restaurations du moulin de Castel, à La Rouquette, le moulin de M. VIALA, et de notre restauration, sont disponibles, à la demande, sur clé USB.

Les cartes postales : à voir, à faire connaître, et à acheter !

Manifestez-vous si vous êtes intéressé par l'aspect technique du fonctionnement du moulin, et à bientôt sur place !

Remerciements :

Le Président renouvelle ses remerciements à tous les intervenants au succès de notre moulin, et notamment à toutes les équipes successives de la municipalité de Cognac.

Comme chaque année, et c'est bien normal, tous nos remerciements à :

Jean-Marie et Anne CAILLE, Laurence CAILLE et Eric KIENNEMANN pour la maintenance du site Internet qui ont passé la main à Lisa ALLIER DESVIGNES qui a accepté de s'en charger ici sur place.

Philippe de Robert intervient pour remercier Eric Kienneman et Lisa Allier Desvignes pour le travail sur le site du moulin.

(Allez visiter le site actualisé, voir QR CODE ci-dessus)

Et encore à tous ceux qui ont permis au projet de se concrétiser : Conseil Départemental, Région Languedoc Roussillon, Parc National des Cévennes, Fondation RTE, vitrages St Gobain.

Bien sur tous les membres de notre association qui marquent, sans défaillance chaque année, par leurs nombreuses adhésions leurs encouragements et leur soutien.

Enfin aux membres de notre bureau qui participent tous d'une manière ou d'une autre à cette bonne marche de notre association.

Discussion sur les différentes questions évoquées avant de passer au vote (travaux sur le boîtard, monter une équipe qui aurait pris connaissance de la vidéo pour savoir comment il faut faire...)

Le rapport moral du Président est soumis aux voix et adopté à l'unanimité. Le président remercie l'assemblée.

Rapport financier : La parole est à Philippe de Robert, trésorier.

Résultats et prévisions ci-après : montants commentés et explications par Philippe.

2022 (définitif) :

Charges :		Produits :	
1) Assurances :	357,00 euros	1) Adhésions :	2 970, 00 euros (1)
2) Frais bancaires (LBP) :	78,00 euros	2) Visites / ventes :	21, 00 euros
3) Loyer (commune) : néant		3) Subventions : néant	
4) Travaux :	640, 00 euros (2)	4) Produits bancaires :	172, 15 euros
5) Achats cartes postales		5) Dons :	20, 00 euros
6) Frais (timbres, copies)		6) Manifestations :	
7) Divers		7) Divers :	
Total charges :	1 075, 00 euros	Total produits :	3 183, 15 euros

Résultat : bénéfice : 2 108, 15 euros

Explications : Une adhésion d'un montant exceptionnel.

(1) : Le nombre d'adhésions 2022 est de 76, dont une d'un montant de 1000, 00 euros

(2) : Travaux sur les menuiseries : fenêtres rejointées et traitement au lasure, porte d'entrée.

2023 (prévisionnel au 11/08/2023) :

Charges :		Produits :	
1) Assurances :	280, 00 euros	1) Adhésions : Prévision	1 800, 00 euros
2) Frais bancaires (LBP) :	78, 96 euros	2) Visites / ventes :	20, 00 euros
3) Loyer (commune) : néant		3) Subventions :	
4) Travaux *	2 410, 10 euros	4) Produits bancaires :	200, 00 euros
5) Achats matériels :		5) Dons :	
6) Frais (timbres, copies) :		6) Manifestations :	
7) Divers :		7) Divers :	
Frais Emonsite - site internet: 42, 00 euros			
Total charges :	2 810,96 euros	Total produits :	2 020, 00 euros

*Travaux : Curage, nettoyage et étanchéité du bassin juin 2023

Résultat : (prévision) : - 790, 96 euros (il nous faut essayer d'éviter ce résultat négatif : nombre d'adhésions à améliorer (à ce jour 11 août 2023 : 44 adhérents pour 1 005, 00 euros), dons à rechercher, visites à multiplier, etc...

-Avoirs sur nos comptes : Au 11 août 2023 :

o 6 411, 70 euros sur le compte courant (au 31/07/2023)

o 12 692, 16 euros sur le livret A.

Rappel : comme chaque année ce sont les adhésions et dons qui permettent d'assurer tous nos engagements : c'est très important pour nous, merci à tous !

Vote sur l'approbation des comptes 2022 au vu de la situation définitive ci-dessus : adopté à l'unanimité.

Questions et discussion sur le rapport financier 2023 : élaborer le prochain projet et monter le dossier pour en assurer le financement (sentier botanique ? Et insister sur le coté pédagogique)

Eléments plus complets en fin d'année civile : report du vote sur cette situation financière à la prochaine AGO (2024)

Philippe de ROBERT précise que dorénavant toutes les associations devront fournir à l'administration fiscale, chaque année, un document concernant leur activité financière et notamment le nombre d'adhérents ; à préciser.

Discussion sur l'assurance de l'association : le bureau confirme que les activités de l'association sont assurées en responsabilité civile.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Une pensée pour Paulette FERRIER dont nous avons appris le décès peu après la dernière AGO (2022). Elle était membre de notre bureau depuis de nombreuses années ; nous en conserverons un très agréable souvenir.

Cette année 2023 sont renouvelables élus en 2020 :

Jean-Louis Desvignes, Anne Caille, Annie Ternisien, Monique Gras,

Vacance du poste de Vice président(e) : à la suite de la démission l'an dernier de Claudine BONNEFILLE.

Les "renouvelables" ci-dessus sont réélus à l'unanimité.

Un grand merci à toutes et tous !

Voici donc la composition actualisée du conseil d'administration pour 2023/2024 :

Président : Jean-Louis DESVIGNES, réélu en 2023, renouvelable en 2026

- Vice-Président(e) : à pourvoir
- Secrétaire : Mireille VIALA, réélue en 2022, renouvelable en 2025
- Secrétaire adjoint : Anne CAILLE, réélue en 2023, renouvelable en 2026
- Trésorier : Philippe DE ROBERT, élu en 2021, renouvelable en 2024
- Trésorier adjoint : Marc CHAZOT, élu en 2022, renouvelable en 2025

• Membres du bureau :

Annie TERNISIEN, réélue en 2023, renouvelable en 2026

Jean-Marie CAILLE réélu en 2022 renouvelable en 2025

Monique GRAS, élue en 2023, renouvelable en 2026

Yann ROMANET, réélu en 2021, renouvelable en 2024

Jean-Marc DAUBOS, réélu en 2021, renouvelable en 2024

Muriel MENUET, réélue en 2022, renouvelable en 2025

Jean-Philippe PIERRE, élu en 2021, renouvelable en 2024

Simon ALLIER, élu en 2022, renouvelable en 2025

Questions diverses/réponses, remarques et suggestions, projets, perspectives

Fixation des tarifs et modes de fonctionnement :

tarifs : maintien du prix de la visite (2,00 euro et 1,50 euro par groupe de 10)
et mode de fonctionnement à discuter.

Cotisation à l'association maintenue à 10 euros (discussion habituelle à ce sujet et notamment concernant le reçu fiscal à délivrer).

Chantier d'insertion nous sommes toujours preneurs. Il y aura toujours à faire sur les abords, mais aussi à l'intérieur : travaux d'entretien, peinture (porte, roudet, garde-corps), etc.

L'association prendra en charge l'achat du matériel nécessaire : peinture, lasure, etc.

Courrier à faire à la mairie en janvier 2024 et demande de subvention.

Rappel : préparer une fiche mémo pour aider aux visites du moulin (Mireille).

Discussion sur la nécessité de penser à archiver les documents concernant le moulin, notamment ceux retraçant l'histoire du moulin et puis les étapes de la restauration actuelle.

Disponible : traduction en Anglais et en Allemand par Anne et Emma LEVI de nos documents historique de la restauration et coupe du mécanisme avec le nom des différentes pièces.

Autres questions diverses :

Concernant la diffusion de nos comptes rendus AGO et autres informations, nos adhérents (et nos futurs adhérents) qui disposent d'une adresse électronique peuvent nous la faire connaître :

ATTENTION désormais : Nouvelle adresse de l'association :
mouindelamouleyrette@gmail.com

Vous pourrez ainsi recevoir nos communications plus rapidement. Bien entendu pour les autres une distribution « papier » sera toujours faite sur le secteur de Cognac ou le cas échéant par la Poste.

La cache déposée par des adhérents, amateurs de géocaching, sous le pseudonyme de Jean Meunier, est toujours en place sous la définition et l'adresse Internet :

https://www.geocaching.com/geocache/GC5AGVX_moulin-de-la-mouleyrette

Concernant les visites : elles sont proposées en ce moment sur rendez-vous. Contacts :

- Mairie de Cognac (heures ouvrables) : 04 66 85 27 88
- Café de Cognac : 04 66 85 28 84
- Mireille Viala : 09 67 06 38 58
- Jean-Louis Desvignes : 06 84 66 45 72
- Philippe DE ROBERT : 06 13 61 10 72
- Jean-Philippe PIERRE : 06 30 09 44 14.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant posée, le président remercie à nouveau tous les participants et ceux qui soutiennent l'association. La séance est levée à 18h 30.

Association loi 1901, n° W303001042 (ex 1256), 21-10-1991, sous-préfecture d' Alès (Gard).

Adresse postale : chez Jean-Louis Desvignes, cidex 2150, 30460 COGNAC.

mouindelamouleyrette@gmail.com

Association « LE MOULIN DE LA MOULEYRETTE »



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Août 2023

- Président : Jean-Louis DESVIGNES, réélu en 2023, renouvelable en 2026
La Gurailler, cidex 2150, 30460 COGNAC
- Secrétaire : Mireille VIALA, réélue en 2022, renouvelable en 2025
L'Hoste, 30460 COGNAC
- Secrétaire adjointe : Anne CAILLE, réélue en 2023, renouvelable en 2026
210, Rue Jean de Bologne, 59500 DOUAI
- Trésorier : Philippe DE ROBERT, élu en 2021 renouvelable en 2024
Lascours, 30460 COGNAC
- Trésorier adjoint : Marc CHAZOT, élu en 2022 renouvelable en 2025
La Gurailler, cidex 2150, 30460 COGNAC
- Membres du bureau :
- Annie TERNISIEN, réélue en 2023, renouvelable en 2026
Jean-Marie CAILLE réélu en 2022 renouvelable en 2025
Monique GRAS, élue en 2023, renouvelable en 2026
Yann ROMANET, réélu en 2021, renouvelable en 2024
Jean-Marc DAUBOS, réélu en 2021, renouvelable en 2024
Muriel MENUET, élue en 2022, renouvelable en 2025
Jean-Philippe PIERRE, élu en 2021, renouvelable en 2024
Simon ALLIER, élu en 2022, renouvelable en 2025.

Association loi 1901, n° W303001042 (ex 1256), 21-10-1991, sous-préfecture d' Alès (Gard).

Adresse postale : chez Jean-Louis Desvignes, cidex 2150, 30460 COGNAC.

moulinde lamouleyrette@gmail.com

<http://moulin-de-la-mouleyrette.e-monsite.com/>
